



ASSOCIATION DE LA  
FILIÈRE BIOLOGIQUE  
EN RÉGION CENTRE-  
VAL DE LOIRE



**BIO CENTRE**  
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**du 13 juin 2023**

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION	SIGNATURE
BOURGY	Emmanuel	GDAB 36	Producteurs	Titulaire CA	Pouvoir à David Peschard
CHALOCHÉ	Olivier	GABOR	Producteurs	Suppléant CA	absent
DOIREAU	Philippe	GABB 18	Producteurs	Titulaire CA	Présent
JOUBERT	Philippe	GABBTO	Producteurs	Titulaire CA	présent
MASSET	Vincent	GDAB	Producteurs	Suppléant CA	Absent
PESCHARD	David	GABLEC	Producteurs	Titulaire CA	Présent
SOULARD	Benjamin	GABEL	Producteurs	Titulaire CA	Excusé
TRAVERT	Melaine	GABLEC	Producteurs	Suppléant CA	Présent
TROUSLARD	Benjamin	GABOR	Producteurs	Titulaire CA	Excusé
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	Pouvoir à Cécile Perret
BERTHOMIER	Sylvie	Brasserie Sancerroise	Préparatrice	Suppléant CA	Absent
HARDY	Loïc	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
MAHAIS	Julie	PORCS BIO DU CENTRE	Préparateurs	Titulaire CA	Absente
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	Présente
PROST	Sébastien	LSDH	Préparateurs	Suppléant CA	Présent
VERGER Benoit	Benoit	AXEREAL BIO	Préparateurs	Suppléant CA	Absent
BODELET SANOGO	Camille	Biocoop Bourges	Distributrice	Suppléante CA	Absent
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Titulaire CA	Absent
PRUNIER	Joël	BIO BERRY	Consommateurs	Titulaire CA	Présent
VINCENT	Jean François	BIO BERRY	Consommateurs	Suppléant CA	Présent
BOULAI	Paul Emmanuel	Confédération Paysanne	Institutionnels	Titulaire CA	absent
DECROMBECQUE	Hugues	IDFEL	Institutionnels	Suppléant CA	excusé
GATOULLAT	Maxime	CER France	Institutionnels	Titulaire CA	Absent
LEGRAND	Nicolas	MFR de l'Orléanais	Institutionnels	Titulaire CA	Absent
MOREAU	Geneviève	INPACT CENTRE	Institutionnels	Suppléante CA	Absente
VAURS	Christophe	LA COOPERATION AGRICOLE CVL	Institutionnels	Titulaire CA	Absent

**Autres adhérents et administrateurs RBCVL présents :** Adrien Guellier - Gablec, Guillaume Turquois - Gabtto, Wigbold Hoslede – GABB 18, Anabelle Chenet – GABB 18

**Salariés présents:** Thomas Prigent, Ronald Charrier, Christèle Chouin, Olivia Bachevillier, Marine Augé, Edith Lemerancier

Représentation par collège :

Collège	Nombre de voix statutaires	Nombre de voix présentes	Dont Représenté-e-s	Dont ayant donne pouvoir
Producteurs	6	5		1
Préparateurs	5	3		1
Distributeurs	2	0		
Consommateurs	1	1		
Institutionnels	4	0		
Total	18	9		2

Au total, 9 administrateurs titulaires sur 16 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

### **1 - Approbation des comptes rendus**

---

Les comptes rendus des conseils d'administration des 14 février et 3 mai 2023 sont approuvés à l'unanimité

### **2 - Election du bureau :**

---

en l'absence des deux vice-présidents Emmanuel Bourgy et de Bruno Dechêne point reporté au prochain CA.

**Dans cette perspective et en l'absence de candidature au poste de président, le Conseil d'Administration de Bio Centre renouvelle le mandat d'Emmanuel Bourgy, Vice Président pour engager l'association dans les demandes de financements et l'ensemble des actes de la vie civile.**

### **3 - Panorama 2022 – les chiffres du Bio,**

---

présentation par Edith Lemerancier

Cf support de la présentation en annexe

Tour de table :

*Adrien Guellier : besoin d'être + mordant sur les objectifs de la loi egalim, pas de très bons retours des maraichers sur la vente directe*

*JF Vincent : Besoin de développer encore et toujours la communication (ambiance morose, bio baching, pertes de repères des consommateurs), retourner mettre une couche auprès de nos interlocuteurs du Conseil Régional.*

*Thomas Prigent : rappelle qu'il y a eu un RDV avec le Président Bonneau en début d'année. Des propositions en matière de com, notamment en lien avec la compétence de la Région sur les transports en commun, mais qui n'ont pas forcément été entendues. En revanche développement d'un nouveau partenariat avec YEPS, le portail régional des moins de 26ans (on peut faire passer des messages sur le bio, plutôt avec une entrée santé-diététique) + renforcement de la sensibilisation des convives dans les lycées + arrivée de Justine pour retravailler les messages et une campagne grand public.*

*Une centaine de manifestations dans le cadre du printemps bio et réédition du jeu concours Manger Bio et Local à la rentrée avec un site dédié grand public (300 participants en 2022 – proposition d'un premier prix plus attractif comme une nuit en gîte).*

*Cécile Perret : rappelle l'info partagée par Laure Verdeau lors de l'AG sur l'augmentation des moyens de communication à l'Agence Bio et réédition de la campagne #Bio réflexe.*

*Justine sera présente au prochain CA d'octobre. D'ici là il ne faut pas hésiter à la contacter si besoin d'accompagnement ou propositions de projets en matière de communication : [communication@bio-centre.org](mailto:communication@bio-centre.org)*

*Philippe Doireau : marché difficile, du grain reste dans les fermes (même des lots de qualité), les OS ont des stocks. Le plus dur est sûrement devant nous.*

*Melaine Travert : à notre échelle la vente directe est plutôt stable (produits laitiers et céréales), baisse dans les supermarchés compensée par les AMAP (maintien des volumes mais demande plus de temps).*

*David Peschard : dynamique positive depuis 3 mois sur certaines Biocoop. La vente directe reste stable. Des appels d'offre de grandes collectivités qui ciblent des plateformes comme Mangez Bio arrivent en nombre, signal positif du côté de la RHD. Biocoop restauration a eu le marché de Tours (la plateforme n'était pas prête pour y répondre mais indirectement ça pourra avoir des retombées positives pour eux) + des micromarchés pour capter certains producteurs locaux (huiles, lentilles, farines)*

*Un CAP asso obtenu pour la plateforme qui permettra de sécuriser le financement du salarié + des appels d'offre en cours avec plusieurs réponses en attente. Bio Centre en parallèle va réaliser un accompagnement de collègues dans le Loiret pour fluidifier le recours à la plateforme*

*Philippe Joubert : l'état doit se donner les moyens de mettre en application la loi Egalim, par exemple donner un chèque de 100€ à chaque famille pour l'achat de produits bio et locaux (cf chèque essence)*

*Thomas Prigent indique que ce type de mesures est poussé par la FNAB mais pas retenues (à ce jour). Article de 60millions de consommateurs publie des mesures dans les huiles bio avec des traces de plastique : c'est lié aux cuves et emballages*

*Sébastien Prost : marché du lait bio en forte baisse, de fortes disparités d'une laiterie à l'autre.*

*Guillaume Turquois : variabilité des ventes sur les marchés. Bonnes relations avec les chefs cuisiniers (poussées par la loi egalim notamment). Constate depuis peu des voisins qui cassent les prix.*

*Cécile Perret : activité de légumes de pleins champs. L'évolution des ventes varie fortement d'un produit à l'autre (les courges se développent, les pdt baissent). Globalement le bio a tendance à progresser.*

#### 4 - la mutualisation, point d'étape

---

Le réseau représente 8 structures employeuses avec des difficultés dans la gestion administrative et financière de l'activité (conventions animation et formation) et des salariés et des disparités d'un département à l'autre. L'intégration des salariés au sein d'une même structure pourrait représenter une solution (déjà évoquée, de nouveau remise en discussion – démarche d'échanges validée par le CA du 17/11/2022).

Thomas a animé de janvier à mai des échanges avec chaque structure (administrateurs et salariés).  
Questionnement en 4 temps : à quoi on tient dans l'organisation actuelle, ce qui fonctionne bien, ce qui fonctionne moins bien, ce qu'on pourrait mutualiser.

En voici la restitution synthétique (cf détail dans la présentation en annexe) :

Ce à quoi on tient : les GAB sont et doivent rester la vitrine de l'AB sur leurs territoires (notions d'indépendance, d'autonomie, d'identité, de légitimité citées dans chaque réunion), les interlocuteurs privilégiés des adhérents/élus/consommateurs/agriculteurs/asso locales. Les administrateurs sont attachés à pouvoir choisir les fiches de poste et les salariés avec lesquels ils travaillent. Très soucieux de porter des projets locaux, en adéquation avec les besoins et caractéristiques de chaque territoire (prendre des décisions rapidement, mobiliser des financements locaux). Souhaitent une meilleure équité dans la répartition des financements régionaux.

Des positions plus partagées sur les modalités d'adhésion.

Les salariés ont souligné leur attachement à l'autonomie, la souplesse, l'indépendance, la flexibilité et l'entraide. C'est ce qui permet créativité, engagement, énergie et réactivité.

Ce qui fonctionne bien dans le réseau : les actions syndicales (ex : La Bio à Poil), les échanges et projets communs, la capacité de BC à mobiliser des financements régionaux, la reconnaissance institutionnelle, la compétence technique des salariés, une offre de service de qualité

Ce qui fonctionne moins bien : charge de travail administrative et surcharge globale de travail, limite de disponibilité des admin, difficulté à assumer la fonction employeur qui demande une certaine technicité, turnover important parmi les salariés, manque de circulation de l'information et de cohérence dans les circuits de décision entre GAB et GRAB, difficulté en local de percevoir et s'approprier les enjeux régionaux et nationaux, faiblesse des moyens sur l'aval, manque de lisibilité du coût de l'offre de service, communication et site internet à améliorer, manque de soutien technique sur l'élevage, manque de moyens sur la coordination et de clarté sur l'équipe de direction.

*Ronald Charrier : les conditions de travail (salaire, congés, couverture maladie, ...) sont aussi une cause de turnover et manque d'attractivité des postes*

*Melaine Travers : en 10 ans ça s'est quand même bien amélioré. Est-ce mieux que dans d'autres structures équivalentes ?*

*Un accord salarial FNAB existe mais n'est pas appliqué à ce jour. Il existe des disparités de salaires qui ne s'expliquent pas forcément, besoin de repartir d'une base commune et partagée*

*Thomas Prigent : il y a un impact à avoir des fortes disparités de salaires d'un GAB à l'autre, notamment vis-à-vis des financements de la DRAAF qui tiennent compte du coût jour réel et non d'un coût moyen.*

Ce que l'on pourrait mutualiser : plus de sujets et projets interdep et régionaux, les fonctions administratives et de l'ingénierie de financement, des ressources techniques et pédagogiques, le suivi des salariés, l'amélioration du cadre d'emploi, les adhésions, l'emploi des salariés (si et seulement si on garantit la capacité des GAB à choisir les profils de postes et les salariés).

Ce que l'on pourrait développer (ne nécessite pas de mutualisation) : échanges entre administrateurs de GAB, temps communs entre salariés, une stratégie et des outils pour augmenter les adhésions, renforcer la coordo régionale, rénover le site internet, développer le conseil technique élevage, un mode unique de cotisation, améliorer la communication, avoir une BDD plus ergonomique, développer un outil efficace d'enregistrement du temps

Points de vigilance : ne pas en venir à monter des projets et demander des financements uniquement pour faire perdurer une structure ; équilibre entre conseil technique et dynamique syndicale ; risque d'épuisement des salariés et d'égarement (avec pour conséquence à être perdu et/ou outrepasser son rôle) en raison des disponibilités limitées des admin ; difficulté à se penser à la fois GAB et GRAB

Et maintenant ? solliciter un conseil technique externe pour formaliser des éléments d'aide à la décision : quelle solution de portage des salariés ? quel modèle de gouvernance ? audit des tâches mutualisables → sollicitation d'un DLA + décision officielle de chaque GAB d'ici la fin de l'année

*Cécile Perret : n'est pas favorable à repartir sur un DLA (beaucoup de temps passé sur le précédent il y a quelques années, de réunions pour un résultat neutre : on en est toujours au même point), ou au moins ne pas reprendre la même structure*

*JF Vincent : partage que ça a été une prise de tête, aussi parce qu'on visait trop large, mais pense que ça a permis de mettre en place beaucoup de choses qu'on connaît aujourd'hui (fonctionnement beaucoup plus collégial, organisation de l'équipe de direction, intégration de Bio Berry, ...). Si on enclenche un nouveau processus aujourd'hui ça sera complémentaire, plus concret et orienté sur la gestion des salariés*

*Christèle Chouin : la structure qui a accompagné le 1<sup>er</sup> DLA a changé plusieurs fois ce qui n'a pas aidé et a fait trainer en longueur sur presque 3 ans*

*Joel Prunier : peut-être commencer par se réappropriier le précédent DLA, ce qui a bien fonctionné depuis, ne pas aller trop vite*

*Melaine Travert : moi j'ai plutôt envie d'aller plus vite, de partir des préconisations de Thomas pour basculer sur du concret*

*Philippe Joubert : on peut faire tout ce qu'on veut mais au départ il faut savoir si on a envie que ça fonctionne, de toute façon c'est nous qui devons porter les actions et s'engager*

*Thomas Prigent : réprécise que le DLA est un dispositif de financement, il permet de solliciter des compétences spécifiques (expertise juridique, appui RH, ...), qui peuvent intervenir sur un temps court et un périmètre bien défini.*

*Ronald Charrier : attention à l'impact sur la vie associative des GAB (tenue d'une AG exceptionnelle, ...) selon la nature des décisions à prendre dans les GAB si l'on va au bout du processus de mutualisation*

*Cécile Perret : comment faire pour s'assurer qu'on partira avec la bonne personne sur le DLA. Si on ne peut pas être accompagné avant 2024, est ce que ça veut dire qu'on ne fait rien d'ici là ? serait favorable à initier quelque chose sans attendre, quitte à le financer sur les fonds propres*

*Annabelle Chenet : peut-on savoir comment et par qui d'autres régions/structures se sont faites accompagner, avoir un retour des autres GRAB qui fonctionnent de manière mutualisée.*

*Philippe Doireau : pas d'avis sur le DLA. ce qui est très important c'est l'envie qu'on a de travailler ensemble, depuis l'arrivée de Thomas on va dans le bon sens. Et avancer sur les pistes qui ne nécessitent*

*pas une mutualisation, ça serait déjà très bien. Une telle mutualisation peut avoir un effet très négatif sur le dynamisme local des GAB, il faut y être très attentif.*

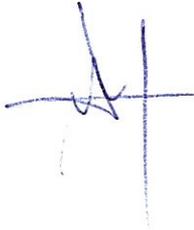
*Thomas Prigent /Olivia Bachevillier : voir le DLA comme un regard extérieur et un outil d'aide à la décision. Personne ne décidera pour nous + rappel des difficultés sur la formation et sur les conventions si on ne va pas vers la mutualisation*

Les 5 structures présentes se positionnent favorablement à la poursuite de la démarche via la sollicitation du DLA et d'un groupe administrateur-rices qui sera référent pour le choix du prestataire et le suivi de son travail.

Fait à Orléans, le 13 juin 2023

Signature du Trésorier

Joel Prunier



Signature de la secrétaire

Cécile Perret

